



CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
COMTÉ DE DUBUC  
MUNICIPALITÉ DE BÉGIN

## AVIS DE PROMULGATION DES RÈGLEMENTS NO 20-354, 20-355 ET 20-356

La population est avisée que les règlements suivants ont été adoptés par le conseil de la Municipalité de Bégin, le 1<sup>er</sup> février 2021 :

- Règlement d'amendement 20-354 modifiant le règlement de zonage numéro 15-288 relativement à l'encadrement de la culture et de la vente au détail de cannabis.
- Règlement d'amendement 20-355 modifiant le règlement de construction numéro 15-290 relativement à l'encadrement de la consommation de cannabis dans les fumoirs.
- Règlement d'amendement 20-356 modifiant le règlement sur les permis et certificats numéro 15-291 relativement aux demandes relatives à la production de cannabis.

Ces règlements sont disponibles au bureau de la soussignée, situé au 126, rue Brassard, aux jours et heures d'ouverture du bureau, où toutes les personnes intéressées peuvent en prendre connaissance.

Les règlements 20-354 et 20-355 ont reçu l'approbation de la MRC du Fjord-du-Saguenay le 9 février 2021.

Ces règlements entrent en vigueur le jour de la publication du présent avis.

Donné à Bégin ce 10<sup>e</sup> jour de mars 2021.

Mireille Bergeron  
Secrétaire-trésorière et Directrice générale

---

### CERTIFICAT DE PUBLICATION (Article 420)

*Je, soussignée, Mireille Bergeron, secrétaire-trésorière et directrice générale résidant à Saint-Ambroise certifie sous mon serment d'office que j'ai publié cet avis en affichant une copie entre 8 h et 16 h, le 10<sup>e</sup> jour du mois de mars 2021, à l'entrée du Centre municipal et dans une feuille circulaire de la municipalité de Bégin.*

*EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 10<sup>e</sup> jour du mois de février deux mille vingt-et-un.*

Mireille Bergeron  
Secrétaire-trésorière et directrice générale